



MEDJICARP

N° 43

8 DEC 2025

AVIS DE SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE

**DU PROJET: "Mediterranean Joint Initiative for Climate
Adaptation and Risk Prevention"**

" MEDJICARP, A_T_2.2_0353"

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027 en date du : 12/12/2022, N°9543, le projet **MEDJICARP** a été approuvé pour la période du 01/07/2025 au 30/06/2028.

Le budget total des coûts directs éligibles de l'INSTM pour toute la durée du projet est de € 419 635,00.

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable désirant participer au présent avis, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée au présent avis. Ils sont invités à consulter les termes de référence qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège de L'Institut National des Sciences et Technologie de la Mer (INSTM), dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

Institut National des Sciences et Technologie de la Mer

28 rue du 2 mars 1934, Carthage Salambô 2025 Tunis
« A NE PAS OUVRIR »

Sélection d'un Auditeur externe pour les partenaires tunisiens du projet MEDJICARP

(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)





Interreg



Co-funded by
the European Union

NEXT MED



MEDJICARP

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre L'Institut National des Sciences et Technologie de la Mer contre décharge et ce, au plus tard le 05/01/2026 à 12H , soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

Il est à noter que pour le Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027. L'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par l'INSTM dans le cadre du projet **MEDJICARP**.

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de services avec l'**INSTM**.

Documents joints :

- Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe (incluant **Annexe A : Liste des auditeurs potentiels pour les projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière**).